Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 4 (1890)

Artikel: Bibliographie : calendrier neuchâtelois pour 1890

Autor: Hubert, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789594

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Fig. 441.

La devise est: Quantum est in rebus inane. (Armes de 1799.)

Les renseignements que nous publions nous permettent donc d'ajouter deux armoiries de plus à l'Armorial neuchâtelois.

Neuchâtel, avril 1890.

SAMUEL DE PERREGAUX

BIBLIOGRAPHIE

CALENDRIER NEUCHATELOIS POUR 1890

Dessiné et composé par Maurice Tripet; autographié par Jules Colin; gravé et imprimé chez Attinger frères, à Neuchâtel.

Le dessin au trait publié aujourd'hui, donnera une idée du calendrier qui vient de paraître.



Fig. 442. — Les armes de Bade-Hochberg.

Ce calendrier renferme la série des armoiries communales y compris celles en projet; les plus importantes sont en outre celles des Maisons qui ont régné sur le pays, ainsi que celles de la République.

La Maison Attinger a chargé notre Rédacteur de dessiner ce calendrier, et le premier essai qu'elle vient de faire, aura, nous l'espérons, bon succès. Les armoiries, toutes imprimées en couleurs, ont été fidèlement reconstituées d'après des pièces historiques. Ce sont d'abord celles du Comte Louis, qui représente ici la maison de Neuchâtel; ses armes rappellent, quant au cimier, son contre-scel; l'Armorial de Pusikan semble avoir inspiré les armoiries des Fribourg et des Hochberg, celles dont nous reproduisons le dessin au trait; un sceau de 1593 a servi de motif pour l'écusson fleurdelysé des Orléans-Longueville; les traités et publications héraldiques allemandes ont été consultés avec fruit, afin que les dessins des armes de la maison de Prusse soient correctement exécutés; le blason impérial, établi par Napoléon Ier, a fourni les armes si riches de Berthier; Neuchâtel devenu canton suisse dès 1815 est désigné d'abord par les armes fédérales, ensuite et dès 1848 par celles de la République, dessinées dans le genre de celles dont le regretté père Grisel avait fait une de ses spécialités; enfin les armes des quatre anciennes bourgeoisies complètent cet ensemble d'une façon heureuse. Nous ne parlerons pas ici des côtés spéciaux du calendrier, inhérents à sa confection; nous nous bornerons à féliciter la maison Attinger frères de son initiative et de la façon en laquelle elle a résumé quelques pages de notre histoire, soit pour les populariser, soit pour attacher toujours davantage les Neuchâtelois à leur sol natal. Ce calendrier doit trouver sa place dans tous les foyers, et sera, nous le souhaitons, le bienvenu chez tous nos concitoyens.

Neuchâtel 1890.

André Hubert.

Les Règles du Blason

Les armoiries du célèbre Mirabeau sont reproduites dans la belle publication: L'an 1789, par Hyppolite Gautier; nous les donnons cidessous, parce qu'elles présentent un blason peu fréquent, dont les trai-



Fig. 443. — Armes de Mirabeau.